

Brochure informations

Futurs 1H

Mon enfant commence l'école

Année scolaire
2026/2027



CERCLE SCOLAIRE
SCHULKREIS
COURTEPIN

Chers parents,

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à votre enfant dans notre cercle scolaire. Nous nous réjouissons de l'accueillir le 27 août prochain pour faire ses premiers pas d'élève.

Cette brochure vous permettra d'obtenir les premières informations générales concernant l'entrée en scolarité de votre enfant et le déroulement de cette première année d'école.

Vous recevrez durant le courant du mois de juin un courrier qui vous indiquera la classe de votre enfant pour la rentrée ainsi que le nom de son/ses enseignant-e-s. Vous serez invités à venir visiter sa future classe durant le mois de juin.

Avec ce courrier, vous recevrez les codes pour télécharger l'application KLAPP (Plateforme de communication cantonale). Il est primordial de télécharger cette application ou de prendre contact avec nous si vous ne le souhaitez pas.

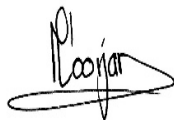
Le conseil des parents et le secrétariat seront présents le jour de la visite de classe pour répondre à vos questions.

La brochure d'information du cercle scolaire vous sera envoyée par Klapp. Cette brochure sera aussi disponible sur notre site internet.

L'enseignant-e-s de votre enfant vous enverra durant les vacances d'été un courrier via Klapp concernant l'organisation détaillée de la classe (matériel, heures de sport (gym, natation, ...), etc.).

S'il devait rester des questionnements, veuillez nous écrire par mail ou nous joindre par téléphone.

Avec nos meilleures salutations.



Nesrine
Directrice francophone

Anticiper et préparer cette nouvelle étape

L'entrée de votre enfant à l'école s'apparente à un grand voyage

Pour faciliter ce départ, votre rôle de parents est essentiel.

Voici quelques pistes à explorer :

- Parler à votre enfant de la vie à l'école (rituel, entrée, récréation, travail en classe, ...)
- Lui parler des copains fréquentant la même école que lui et qu'il connaît
- Lui parler de votre propre expérience en relatant le positif
- ...

Votre enfant a besoin d'être accompagné, d'être soutenu et encouragé lors de la rentrée, mais aussi tout au long de l'année.

Votre implication peut faire une réelle différence pour la réussite de sa scolarité.

Aide-mémoire pour les parents

- Établir des heures fixes pour le lever, le coucher et les repas
- Favoriser 10 à 11 heures de sommeil par nuit et remplacer les siestes par des moments de détente
- Établir une routine du matin afin de préparer le départ pour l'école
- Aller régulièrement jouer dehors
- Limiter le temps devant les écrans (TV, tablettes, jeux vidéo ...) Recommandations Pro Juventute :
 - Enfants entre 3 et 5 ans : **30 minutes** par jour **au maximum**
 - Enfants entre 6 et 9 ans : **1 heure** par jour **au maximum**
- Favoriser des activités où il jouera un rôle actif
- Favoriser les essais-erreurs ; laisser l'enfant essayer, pratiquer, avant de l'aider : il en sera tellement fier
- Lui confier des responsabilités, ne pas hésiter à consulter le pédiatre ou un spécialiste en cas de doutes ou constats de besoins particuliers.

Poser les 1ers jalons d'un partenariat constructif parents-enseignant.e.s

De mai à juin :

- Prendre connaissance avec votre enfant des informations concernant sa classe
- Visiter sa future classe en répondant à l'invitation des enseignant(e)s
- Informer la direction d'école ou l'enseignant.e si votre enfant a des besoins spécifiques pour son entrée en 1^H

Avant la rentrée :

- Prendre connaissance du matériel et des aspects organisationnels liés à la rentrée (courrier des enseignant.e-s et bulletin d'information reçu)
- Communiquer les aspects spécifiques liés à votre enfant

Durant la première année :

- Participer à l'entretien annuel proposé par l'enseignant.e / les enseignant.e-s
- Demander en tout temps un entretien si nécessaire



Idées pour préparer son enfant

Langage

- Utiliser des mots précis
- Lire ou raconter régulièrement des histoires
- Enrichir son vocabulaire de mots nouveaux
- L'encourager à parler, à raconter, à faire des phrases
- Prendre le temps de l'écouter
- Le questionner pour améliorer la compréhension

Exploration

- Lui proposer des sorties, des visites
- Favoriser des expériences sensorielles : promenades dans la nature (forêt, rivière, montagne, jardin, ...) où il pourra écouter, voir, sentir, toucher, goûter
- L'accompagner pour qu'il connaisse son quartier
- Lui montrer le trajet de l'école et le faire souvent avec lui

Autonomie

- S'habiller seul, mettre sa veste et fermer la fermeture éclair ...
- Mettre ses souliers ou ses bottes sans aide
- Manger avec des services et rester à table
- Aller seul aux toilettes, s'essuyer sans aide, se rhabiller, se laver les mains
- Jouer seul de courtes périodes
- Vous aider dans certaines tâches de la vie quotidienne
- Assumer de petites responsabilités
- Le guider, mais ne pas faire pour lui

Motricité

- Fréquenter les places de jeux, jouer en forêt
- Pratiquer des activités sportives au fil des saisons
- Utiliser des ciseaux, des crayons et manipuler des petits objets pour bricoler
- Proposer des jeux de manipulation et de construction
- Jouer pour apprendre à lancer, recevoir, attraper, sauter, ...

Attitudes et affirmation de soi

- L'encourager à faire des efforts et à persévérer même si c'est difficile
- L'amener à terminer ce qu'il a entrepris et à ranger ce qu'il a utilisé
- L'amener à comprendre et à exprimer ses émotions
- Lui apprendre à gérer sa frustration et sa colère
- Accepter de recevoir un «non» et à respecter l'autorité de l'adulte
- Être capable d'attendre son tour

Socialisation

- L'inciter à jouer avec d'autres enfants et à participer aux jeux
- Lui expliquer comment demander plutôt que de prendre les choses des autres
- Développer sa patience lorsqu'il n'obtient pas tout de suite ce qu'il désire
- Tenir compte et respecter les choix, les avis des copains
- Respecter les adultes
- Utiliser des expressions polies et sociables : s'il vous plaît, merci, bonjour, au revoir, ...)

Les premiers pas à l'école

Comment s'intéresser à la journée à l'école de votre enfant

Afin d'inciter votre enfant à vous parler de sa journée, vous pouvez lui poser les questions suivantes:

- As-tu fait un dessin ?
- As-tu mangé ton goûter pendant la récréation ?
- Avec qui as-tu joué ?
- S'est-il passé quelque chose de spécial ?
- Qu'as-tu appris ?
- Qu'as-tu aimé faire à l'école aujourd'hui ?
- ...

L'importance du jeu dans les apprentissages

Le jeu est l'activité la plus importante des enfants. En effet, le jeu facilite leur entrée dans les apprentissages.



**« Le jeu, c'est le travail de
l'enfant, c'est son métier,
c'est sa vie. »**

*Pauline Kergomard, fondatrice
des écoles maternelles en France*

Le jeu permet aussi d'entrer en contact avec les autres, de les respecter, afin de partager et de créer des liens.



Horaire journalier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07:50 – 11:35	07:50 – 11:35	07:50 – 11:35	07:50 – 11:35	07:50 – 11:35
4 unités	4 unités	4 unités	4 unités	4 unités
1 ^H et 2 ^H	2 ^H	1 ^H	1 ^H et 2 ^H	2 ^H
Dîner				
13:25- 15:15	13:25- 15:15	Congé	13:25- 15:15	13:25- 15:15
2 unités	2 unités		2 unités	2 unités
2 ^H	1 ^H		2 ^H	2 ^H

Rentrée spéciale pour les élèves 1-2^H:

- 1^H à 13h25 (congé le matin)
- 2^H à 9h00 (congé l'après-midi)

Le fonctionnement de l'école

5 villages, 1 lieu de scolarisation : Courtepin, 6 bâtiments scolaires (A, B, C, D, E pour les 1-2^H et F)

Si vous avez une question sur ...

Sujet	Responsable	Website	Téléphone	E-Mail
Accueil extra-scolaire	Association Carré de sable	www.carre-de-sable.ch/	026 684 29 00	carre.de.sable.association@gmail.com
Accueil familiale de jour	Association Kibelac	www.accueildejour.ch/lac/	079 912 84 93	Info@kibelac.org
Cercle scolaire	Direction école	www.ecole-courtepin.ch/	026 684 85 06	dir.ep.courtepin@edufr.ch
Vie scolaire	Direction école		026 684 85 06	dir.ep.courtepin@edufr.ch
Vie scolaire	Travailleur social en milieu scolaire (TSS)		026 684 85 13	yves.borgeaud@edufr.ch
Vie scolaire	Conseil des parents			cp-er@ecolecourtepin.ch
Organisation de la classe	Enseignants		Coordonnées communiquées en juin	
Questions pédagogiques	Enseignants		Coordonnées communiquées en juin	
Dentiste scolaire	Commune Secrétariat scolaire		026 684 85 00	sekretariat.ps.courtepin@edufr.ch
Transports scolaires	Commune Secrétariat scolaire		026 684 85 00	secr.ep.courtepin@edufr.ch
Pedibus	Association Pedibus	www.pedibus.ch/koordinations/pedibus-fribourg-freiburg/	076 430 05 58	fribourg@pedibus.ch

Sites internet à consulter

Site web de l'école



Calendrier scolaire
2026-2027



Liste des
calendriers scolaires



Sur ses différents sites web, vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions.

Les ressources du canton ci-dessous sont disponibles en plusieurs langues. N'hésitez pas à les consulter.

Film scolarité
obligatoire
(en 14 langues)



Film scolarité
obligatoire (français)



Entrée à l'école
(en 9 langues)





La commune offre un service de transport scolaire pour les familles résidant dans les villages de Villarepos, Wallenried, Pensier et Barberêche, ainsi que dans certains quartiers de Courtepin où le trajet jusqu'à l'école est jugé dangereux.

Organisation générale

À partir de l'année scolaire 2025-2026, les transports scolaires sont entièrement sous-traités aux TPF. Les horaires et circuits vous seront communiqués en juillet, une fois les classes et les listes d'élèves validées.

Début juin, vous recevrez un lien pour inscrire votre enfant aux transports scolaires. Les parents des élèves plus âgés recevront ultérieurement le formulaire.

Organisation à l'école : Les héros de Madagascar guident nos élèves

L'école a établi les mesures de sécurité suivantes pour s'assurer que tous les élèves prennent le bon bus :

Identification visuelle : les bus ont été nommés en fonction des personnages du film "Madagascar" et les élèves auront sur leur triangle une photo du personnage concerné.

Déplacement des élèves : des élèves de 7H-8H (11-13 ans) accompagnent les plus jeunes pour l'aller et le retour de l'arrêt de bus au préau de l'école. Ils ont un panneau et des listes d'élèves à leur disposition. Cette mesure restera en place jusqu'à ce que les élèves de 1H soient prêts à effectuer le trajet seuls (vacances d'automne).

Responsabilités des conducteurs et conductrices TPF

Les conducteurs TPF sont chargés de transporter les élèves en respectant les horaires (ni en avance ni en retard). Des retards peuvent survenir en raison des conditions météorologiques ou du trafic. Les conducteurs interviennent pour maintenir la discipline lorsque cela est possible, mais ils ne peuvent pas toujours voir ce qui se passe à l'arrière du bus.

Les comportements inadéquats doivent être signalés au secrétariat ou au travailleur social. Les conducteurs vérifient que tous les élèves sont attachés avant de partir, mais ne peuvent pas contrôler les présences pour des raisons de ponctualité.

Responsabilités de l'école

L'école est responsable des élèves 10 minutes avant et après l'école sur le site scolaire uniquement. Un surveillant est affecté à la zone "arrêt de bus".





Responsabilités des parents

Les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents lors du trajet entre le domicile et l'arrêt de bus du village, ainsi qu'à l'arrêt de bus lui-même. Il appartient aux parents de veiller à la sécurité de leur enfant et de s'assurer qu'il arrive à l'arrêt quelques minutes avant le départ du bus. Afin de garantir le respect des horaires, le bus ne pourra pas attendre les retardataires.

Responsabilités de la commune

Durant le trajet en bus, les élèves sont sous la responsabilité de la commune et de l'entreprise de transports.

Mon enfant a raté son bus : que faire ?

Situation	Mesure
Arrêt «village»	Il rentre à la maison et je l'amène à l'école
Arrêt «école»	Il retourne vers son enseignant ou au secrétariat

Communication

Le secrétariat de l'école est votre interlocuteur principal en matière de transport scolaire. Chaque conducteur et conductrice désigné(e) possède un accès à Klapp, ce qui lui permet de prendre connaissance des absences déclarées. Si votre enfant utilise un arrêt de bus peu fréquenté et qu'il ne prend pas le bus un jour donné, il est recommandé de l'annoncer au conducteur ou à la conductrice via un message Klapp.

Pour des raisons de protection des données, les coordonnées des conducteurs ainsi que les listes des élèves utilisant le transport scolaire ne peuvent être communiquées.

Charte de comportement

Tous les élèves à partir de la 1H utiliseront les transports organisés par la commune (piscine, activités créatrices). Pour garantir un transport dans de bonnes conditions, chaque élève et parent doit signer la "charte passager" en début d'année scolaire.

Nous faisons preuve de compréhension envers les manquements éventuels des élèves de 1H et nous n'excluons pas un élève simplement parce qu'il craint de dire « bonjour ». En revanche, en cas de comportements grossiers répétés, nous appliquerons le plan de prévention et de sanction.

Le secrétariat scolaire est à votre disposition pour toute question relative aux transports.





Service dentaire scolaire



Dans le canton de Fribourg, un examen dentaire annuel est obligatoire pour tous les enfants. Ce contrôle peut être effectué par un dentiste privé ou par le service dentaire scolaire présent à l'école de Courtepin fin-janvier début-février. Le rôle de l'école et de son secrétariat est de transmettre les informations et n'ont aucune autorité.

Fonctionnement

Le service dentaire scolaire veille à ce que chaque enfant bénéficie d'un contrôle par année. En l'absence d'une attestation de soins dentaires, ce contrôle est réalisé directement à l'école.

Si un traitement s'avère nécessaire à la suite du contrôle, un devis vous est transmis. Les parents restent libres de choisir si les soins seront effectués par le service dentaire scolaire ou par un dentiste privé. Lorsque le traitement est réalisé au cabinet dentaire scolaire, les parents accompagnent leur enfant. Le rendez-vous est alors fixé directement entre la clinique et les parents. Le paiement du traitement se fait en espèces sur place.

Si votre enfant consulte déjà régulièrement un dentiste, vous pouvez demander une attestation de dispense de contrôle. Dans la mesure du possible, il est recommandé de planifier cette visite **durant les mois d'été** afin d'obtenir l'attestation immédiatement après le contrôle (validité : une année)

Points importants

- Tous les enfants doivent se soumettre une fois par an à un contrôle obligatoire, afin de détecter à temps les problèmes dentaires.
- Si des traitements s'avèrent nécessaires, vous recevrez au préalable un devis.
- Vous devez remettre le devis à l'enseignant(e) dans les 5 jours qui suivent le contrôle, en précisant si les traitements nécessaires seront effectués par le service dentaire scolaire ou par un dentiste privé.
- Les traitements à la clinique dentaire scolaire sont effectués en présence des parents.

Comment inscrire ou désinscrire votre enfant du contrôle dentaire

Veuillez remplir le talon réponse présent sur la lettre d'information du service dentaire scolaire jusqu'au 30 septembre. L'attestation du dentiste privé doit nous parvenir à la même date.

Cette lettre d'information vous sera envoyée par Klapp et une copie papier sera donnée à votre enfant.

Vous pouvez nous envoyer cette attestation

- soit par Klapp au secrétariat : photo de bonne qualité ou en format pdf.
- soit par poste à l'adresse suivante : Cercle scolaire de Courtepin, Secrétariat, Route de l'école 21, 1784 Courtepin.

Nous aimerions encore attirer votre attention sur le fait que l'école et le secrétariat sont uniquement chargés de transmettre des informations et n'ont aucun pouvoir.

Le secrétariat scolaire est à votre disposition pour toute question relative au contrôle dentaire.

